



## Parking aérien

# Construction d'un parking COHS3 à Esch-sur-Alzette

Esch-sur-Alzette

Le projet COHS3 est situé à l'ouest du Lycée Technique de Lallange et s'articule autour des bâtiments existants. Le terrain plat permet d'accéder au niveau du sol à tous les bâtiments du complexe. Le parking s'étend avec sa façade principale le long de l'imposte du Lycée Technique. La face arrière est opposée au bâtiment existant du Hall Polyvalent. Le côté sud est adjacent au nouveau bâtiment administratif, qui sera construit dans une phase ultérieure.

L'idée initiale de la planification est de développer une structure de stationnement temporaire et démontable, qui correspond à une demande correspondante de durabilité. Les plateaux de stationnement sont situés sur des mezzanines et s'étendent de l'étage E+0 à l'étage E+10, afin de garantir le nombre maximum de places de stationnement à la demande du client.

La façade partiellement verte qui fait face au Lycée Technique met en valeur le parking et le sépare visuellement de la zone administrative. La « façade verte » est destinée à mettre en valeur le caractère « stérile » du parking et offre un environnement attractif aux étudiants.

Le nouveau parking, reprenant 209 places de stationnement pour voitures (dont 4 places sont plus courtes) est situé à l'arrière du site. Il offre ainsi suffisamment d'espace pour les fonctions supplémentaires du complexe sportif. Cet emplacement stratégique du parking permet une amélioration significative de la qualité de vie de la population environnante, grâce à la réduction des flux de circulation. La zone d'espace partagé devant le nouveau complexe, créera une zone à circulation réduite.

Le parking à plusieurs étages sera construit en ossature métallique temporaire et démontable, et posé avec des dalles de plancher préfabriquées. Les hauteurs de parapet définissent le bord supérieur de la protection contre les chocs, qui est fixée à la structure en acier et sert également de garde-corps. La protection contre les chocs est assurée par un système de protection contre les chutes. Celui-ci est boulonné à la structure de support. Le parking est découpé de l'escalier sud et du bâtiment administratif au moyen d'un joint de dilatation, ce qui permet de démonter le parking ultérieurement.





<b>Type:</b>	Parking aérien
<b>Maître d'Ouvrage:</b>	Administration Communale de la Ville d'Esch-sur-Alzette
<b>Architecte:</b>	WW+ architektur + management Sàrl
<b>Project manager:</b>	Beissel & Ruppert Sàrl
<b>Bureau d'études Stabilité:</b>	Schroeder & Associés SA
<b>Bureau d'études Techniques:</b>	Felgen & Associés SA
<b>Bureau d'études Acoustique:</b>	Schroeder & Associés SA
<b>Bureau de Contrôle:</b>	OGC
<b>Coordinateur de Sécurité:</b>	D3 Coordination
<b>Aménagement extérieur:</b>	Chaussée provisoire, réseaux, canalisations eaux usées, canalisations eaux pluviales
<b>Début des travaux:</b>	07/2021
<b>Fin des travaux:</b>	04/2022
<b>Délai de réalisation:</b>	155 jours
<b>Surface brute de plancher:</b>	8.050 m <sup>2</sup>
<b>Société momentanée:</b>	AM BAM Lux / BAM Galère
<b>Etendue des travaux:</b>	Travaux de construction d'un parking en clos et couvert à réaliser en entreprise générale